

Compte-rendu de la matinée du 23 mai 2014

« Nos relations avec les pouvoirs publics »

Accueil

Francis Calcoen accueille les participants et Dominique Balmay, président de l'Uniopss pour un temps d'échanges et regards-croisés sur les préoccupations et les attentes associatives notamment dans les relations entre associations et pouvoirs publics avec comme point de départ le pacte de responsabilité.

Introduction

Une question est présente dans les travaux engagés depuis plus d'un an, notamment à l'occasion du congrès de l'Uniopss en janvier 2013 avec l'évolution des politiques sociales et la protection sociale : comment les associations se positionnent-elles et quelle place ont-elles dans la société ?

Ces problématiques ont été reprises lors de l'université des présidents du 31 janvier 2014 et correspondent à la volonté du Bureau d'en faire un temps collectif.

Les relations pouvoirs publics/associations ont de nombreuses facettes : élaboration des orientations des politiques - ce n'est pas de la co-construction ; participation à la mise en œuvre ; évaluation ; relations contractuelles et financements qui suscitent des inquiétudes fortes.

Dans ces relations, il y a d'un côté les associations qui participent au fonctionnement global de la société civile [cf. la charte d'engagements réciproques entre l'Etat, le mouvement associatif et les collectivités territoriales du mouvement associatif] et de l'autre une grande diversité d'acteurs des pouvoirs publics [Etat, ARS, DRJSCS, Conseils généraux, intercommunalité].

Comment se positionner collectivement ? Il y a trois scenarios possibles :

- se confronter aux pouvoirs publics et faire de la résistance en refusant de réduire la voilure et en mettant en scène cette résistance
- s'adapter : l'adaptation du monde associatif est une nécessité faisant loi. Il faut que les associations trouvent d'autres solutions ; par exemple en réduisant la voilure
- négocier avec une remise à plat. Il faut mettre en place une construction collective de moyens et de mise en œuvre et présenter aux pouvoirs publics nos propositions

seul, chacun de ces scenarios est caricatural, un mix est possible.

Cela nous réinterroge sur nos fondements, nos choix et stratégies à construire au cœur de notre débat ce jour.

Débat

Pour Gérard Tonnelet, les pouvoirs publics ne sont pas des ennemis mais il convient de réfléchir à comment ajuster notre positionnement ? Le troisième scenario lui semble le plus intéressant car il faut mettre à plat certaines de nos certitudes mais pas nos valeurs. Les associations ont une faculté d'adaptation. C'est un gros chantier qui doit aboutir à des propositions pensées collectivement. L'Uriopss est un lieu d'intelligence collective.

Michel Trollé [Adapt] indique qu'il y a une évolution de l'environnement et de la demande. Les parents des enfants en situation de handicap demandent une scolarisation ordinaire. Dans les relations avec les pouvoirs publics, il faut tenir compte de ces évolutions et faire des propositions.

Jean-Pierre Bultez [Petits frères des pauvres] constate l'évolution des relations. Le monde associatif est au contact du terrain et doit maintenir sa capacité d'observation sociale qui est une force. Pour ce faire, il faut

mieux la structurer et l'organiser pour être un meilleur acteur. Il faut faire une analyse de nos forces et faiblesses dans les territoires et de nos capacités de réponses ?

Pour Dominique Juzeau [Neurodev] il faut prendre dans les trois scenarios. L'adaptation nous la pratiquons déjà. La capacité de l'Uriopss et des acteurs est de rester des associations militantes avec des professionnels et des bénévoles ayant des compétences techniques qui sont alors reconnus comme interlocuteurs valables. Il y a des turbulences dans les réseaux de santé avec une baisse de 10 % sur les budgets annoncés en juin 2013. Fin mai 2014, nous n'avons toujours pas nos budgets.

Francis Rembotte [IFAR] précise qu'une position de bras de fer serait irresponsable et stérile. Pour autant, l'adaptation et la soumission n'est pas une position responsable pour le secteur associatif. Il privilégie la troisième voie qui associe. Le poids du lobby compte toujours, même dans une période de contraintes où les pouvoirs publics font des choix. L'adaptation ne doit pas se faire au détriment de la qualité de la prestation [qualification moindre des professionnels diminue], au respect d'obligations légales qui ne sont pas financées (ex. mise en sécurité, accessibilité des personnes en situation de handicap). Il faut avoir une attitude plus réaliste et demander aux pouvoirs publics de ne pas nous mettre en situation d'injonctions paradoxales.

Claude Durot [ASRI] rappelle que les associations sont « convoquées » dans l'ESS selon un concept néolibéral et il s'interroge sur ce qui restera en termes d'utopie et de résistance ? En tant que gestionnaire de projet que restera-t-il ?

Pour Christian Hilaire [ARPE], il convient de bien définir de quels acteurs il est question dans la relation car souvent, pour les pouvoirs publics, le niveau politique est représenté par les fonctionnaires. Il faut être vigilant aux jeux d'acteurs dans les dialogues de gestion. Du côté des associations, elles doivent être cohérentes avec leur fédération. L'Uriopss parle de nouvelle ère. Il faut définir ce qu'est la relation prestataire et la relation partenariale. Les clivages nous pénalisent et nous font défaut.

Bruno Delaval constate que nous sommes de plus en plus dans un rapport de force. Il y a un étouffement dans la relation avec les pouvoirs publics. Il faut faire attention au phénomène de lassitude. Les pouvoirs publics nous parlent de lobbyiste/corporatiste et de conflit d'intérêts. Il y a des réflexions de posture à mener.

Gilles Atmeare s'interroge sur comment avoir une parole collective et pour dire quoi, alors que le rapport sur la contractualisation est de plus en plus individualisé ?

Michel Genty [LMA] indique que les associations font partie de l'ESS et il se félicite qu'elles aient été capables de faire bouger les lignes du projet de loi avec un titre entier qui leur a été consacré. Parce que nous sommes unis : « unité plus que jamais » entre associations et avec les autres acteurs de l'ESS. Soyons capables de nous adapter, changeons de paradigme. Les établissements peuvent muter, s'ouvrir à un environnement social et économique, privilégier et renforcer l'approche territoriale avec l'ensemble des acteurs. Beaucoup le font déjà

[Intervention de Dominique Balmay](#)

Le débat est très intéressant et contribue tout à fait à la réflexion par l'Uniopss pour son prochain plan stratégique 2014-2020. Sur les trois scenarios type, le troisième est effectivement le plus intéressant s'il intègre des éléments des deux premiers. L'adaptation nous la pratiquons déjà mais il faut aller plus loin.

Les problèmes ne sont pas uniquement technique et financier mais surtout sociétaux. Il faut être fermes face à la puissance publique et pour cela avoir une conscience claire de l'environnement et des possibles évolutions.

Les pouvoirs publics sont souvent mécontents de l'état du monde associatif qu'ils jugent dispersé, pas facile à saisir. L'Etat a toujours une réserve par rapport au gène de sédition des associations [elles sont libres et donc peu contrôlables].

Le monde associatif, collaborateur des politiques sociales, porte les besoins pour les faire évoluer. Il a un rôle important dans l'ESS et au sein de la société civile.

L'Uniopss (et les Uriopss) est un interlocuteur politique des pouvoirs publics (ex. rencontre avec Manuel Valls [le 22 mai] sur le plan de lutte contre la pauvreté qui est maintenu mais sans aucun engagement concret) mais vient aussi en support technique. Ces 2 missions font la spécificité du réseau Uniopss/Uriopss qui repose sur un équilibre délicat à tenir.

Afin de peser sur les politiques publiques, nous avons besoin d'être plus nombreux afin de les persuader que les problèmes doivent être traités transversalement. Le monde associatif est assez organisé pour avoir une réflexion et mener des actions collectives.

L'expérience territoriale est forte avec des Uriopss rendues visibles par la loi HPST et en continuum avec la stratégie nationale de santé. L'innovation sociale naît sur le terrain [bonnes pratiques] et nous devons être attentifs et mieux organiser les remontées.

Intervention de Francis Calcoen

Sur les scenarios, le premier et le second ne tiennent pas la route. Seul le premier est stérile alors que le deuxième occulte les fondamentaux qui sont de bien partir des réalités, attentes, besoins et comportements.

Le principe de retenir le troisième scénario mixé avec les deux premiers [résistance et adaptation] semble donc à privilégier car les associations sont avant tout, des acteurs de la société civile et non pas de simples gestionnaires.

Nous disposons d'éléments forts de résistance qu'il faudra reformuler. Le monde associatif a son mot à dire dans les politiques sociales dont les objectifs doivent être remis à plat par rapport à une conception de la démocratie. La nécessaire adaptation doit s'appuyer sur les besoins du terrain et pas sur les contraintes budgétaires.

Pour réussir, l'Uriopss qui est le corps collectif du monde associatif doit être forte et doit réfléchir à son niveau de positionnement tout d'abord politique mais aussi technique. Nous devons nous placer dans le long terme car l'ultra court terme est inhibant. Dans l'environnement qui est le nôtre, nous devons définir ce qui relève de l'Uriopss de ce qui relève des associations membres et de ce qui est conjoint. Le privé limité notre identité au sein de l'ESS.

Débat

Pour Jean-Marc Carton [AFEJI], le contrat individualisé rend la relation non égalitaire et il convient d'être attentif aux relations bilatérales. Les associations ne s'en sortiront pas seules.. La force du monde associatif réside dans sa connaissance du territoire dans lequel les associations s'inscrivent. L'Uriopss en a pris conscience et continue à s'organiser sur les territoires avec le CDTU du Pas-de-Calais et celui du Nord qui doit maintenant se conforter et être plus incisif sur ce partenariat car la direction territoriale individualise les rencontres tout en instant pour des rencontres collectives [4 associations] ! Il faut être vigilant car le repli sur soi est amplifié par les contrats locaux.

Gérard Tonnelet [Collectif ALERTE] indique que dans le cadre du Collectif Alerte Nord - Pas-de-Calais, 10 mesures (sur les 61 nationales du plan) ont été retenues avec les actions concernées sur les territoires chaque année. Pour lui, il est toujours possible de faire « reculer » les pouvoirs publics à condition que cela soit pensé.

Michel Trollé indique que le fait travailler ensemble le collectif n'est pas naturel. L'axe à développer est l'interpellation qui passe par la construction de paroles et/ou de positionnements collectifs construits au sein de groupes de travail. Aujourd'hui, le monde associatif sert de caution aux politiques car tout décidé en dehors de lui. La question peut se poser de maintenir nos participations dans l'élaboration des politiques publiques ?

Francis Calcoen indique que le territoire est bien repéré comme le niveau des besoins, des résistances, des propositions dans les contrats de territoires du Conseil général du Nord et des EPCI. Toutefois, la dimension sociale n'est pas prise en compte car le positionnement relève d'abord de la logique de développement.

François Rolin a beaucoup apprécié les interventions. Il rappelle le but de l'associatif est la fraternité afin de remplacer le chacun pour soi par la fraternité. C'est ce but qui nous rassemble et qui change tout dans la pratique associative, la conduite dans les élections, les mandats, dans l'agir. C'est fondamental dans nos relations avec les pouvoirs publics.

Pour Christian Hilaire, les appels à projets sont des lieux où les associations doivent être présentes, il faut être présent dans les lieux où ils se montent. Il donne l'exemple des 4 SIAO du Valenciennois [décalage du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre 2014] avec comme grand perdant le public. Les directeurs sont trop présents, il y a trop de question de personnes et de conflits. Il faut que les politiques soient plus impliqués.

Annette Glowacki [Hélène Borel] pointe la force du réseau qui réside dans une voix et des voix et sa fragilité qui est de ne pas donner assez de place aux publics

Pour Youcef Boudjemaï [La Maison des enfants], il existe deux niveaux de difficultés. Dans nos rapports avec les pouvoirs publics, le processus de normalisation mené par ces derniers depuis quinze ans conduit à la déconstruction du dialogue. Jusqu'à lors nous n'avions pas été confrontés à un problème d'identité [hétérogénéité] mais le secteur associatif a évolué dans ses pratiques, sa parole... Hier, il s'agissait de savoir si nous étions du côté du secteur privé, aujourd'hui, c'est de savoir quelle est notre identité au sein de l'ESS ? Où se situe et partageons-nous un bien commun quelle que soient nos structures et nos différences ? La stratégie de tension se pose donc autour de la question « quelle est notre relation/lien aux usagers [rapport de privatisation] ? »

Jean-Pierre Bultez souligne l'importance de faire reconnaître la parole des usagers. Ceci est également vrai au niveau européen avec une émergence d'un nouveau type d'acteurs qui mettent en place des stratégies équivalentes [ateliers citoyens] ? Il faut réfléchir à la co-représentation des citoyens.

C'est pour cela que pour Bruno Delaval, il est important de maîtriser les dossiers techniquement. Il indique que sur le plan politique, l'Uriopss est bien identifiée dans le débat et que sa ténacité est permanente. Notre posture est donc à repenser.

Intervention Dominique Balmay sur trois points du débat

En ce qui concerne l'identité associative, il est à noter que la frontière associative est poreuse avec notamment la question de ce qui nous distingue au sein de l'ESS. L'Uriopss a dit non à l'article 1 du projet de loi ESS ramené au niveau de la production de biens et de services. L'Uriopss continue à défendre l'importance et la place des associations dans une société qui s'émette.

Les contrats bilatéraux constituent un mode subreptice car chacun signe et, il y a donc des éléments de crédibilité. Le réseau est partisan d'une politique contractuelle mais souligne toutefois qu'à force de pousser le contrat bilatéral, nous participons à l'émettement de la société. Ainsi, dans l'emploi, avec plus de huit cents conventions de branches, le passage de l'une à l'autre est difficile et ne favorise pas la fluidité. Dans la coopération de groupement, le développement est de porter et de développer la cohésion et le lien social. Une position forte suppose de nous regrouper davantage que nous ne le sommes.

Le mot Fraternité est sur les frontons des mairies depuis 1883. C'est un sujet dangereux qui a opposé les Français et il est difficile de se trouver une origine commune avec des conceptions religieuses, sociales...Paradoxalement, il est fondamental de poser le débat sur la fraternité car il est séduisant « nous sommes frères dans notre destin commun, projet final ». Qu'il n'y ait pas d'article à « Liberté, égalité, fraternité » n'est pas anodin, tout se lit d'un bloc. L'excédent de liberté peut tuer l'égalité. Il faut restaurer la fraternité mais pas de façon naïve. Bien sûr les associations font le lien entre les gens, les acteurs. A ce titre, elles sont fraternelles. Le fluidifiant, c'est la fraternité.

Conclusion par Francis Calcoen

Le Président remercie l'ensemble des participants au débat qui a été très riche et permet de dégager de grandes orientations à refonder et à rebaliser dans une stratégie politique de l'Uriopss qui sera travaillée par les instances (séminaire des instances).

Procès-verbal de l'Assemblée générale statutaire 2013

Ouverture de la séance par Francis Calcoen, Président de l'Uriopss

Le nombre de voix étant de 394, le quorum (245 voix) est atteint. Le Président remercie les adhérents présents. Il déclare l'Assemblée générale régulièrement constituée et ouvre la séance

Rapport moral en 6 points de Francis Calcoen, Président

Trois mots servent de fil conducteur aux grandes orientations politiques de l'année 2013 : anticiper, coopérer, reconstruire la confiance.

Du congrès de l'Uniopss (Lille - janvier 2013) à l'Université des président(e)s d'associations de solidarité, le 31 janvier 2014 : allier réflexion, prospective et action en les confrontant aux exigences, contraintes et avancées des actions menées par les associations.

Le congrès a été un temps fort autour des devenirs possibles de la protection sociale et des politiques de solidarité ? tout en intégrant la dimension européenne. En région, sa préparation a donné lieu à des ateliers de prospective dans lesquels se sont investis de nombreux présidents et présidentes. L'Université a permis d'approfondir ces questions pour la vie, le devenir et le développement des associations en réfléchissant sur une vision stratégique et politique de nos associations à inscrire dans nos choix et projets, dans nos relations avec les pouvoirs publics, dans nos relations et notamment sur les territoires.

Accompagner les stratégies associatives et la montée en compétence

C'est dans cette logique de relier la dimension politique, technique du travail collectif en s'intéressant à tous les acteurs et à toutes les compétences présentes dans les associations de solidarité [bénévoles, professionnels, instances...] que s'inscrivent les accompagnements collectifs et individuels, les groupes de travail inter associatifs et les formations proposés l'Uriopss.

Affirmer la volonté et la contribution des associations de solidarité

La finalité des politiques de solidarité, au cœur de l'action publique et de la vie de notre société au niveau local, régional et national, est que chaque citoyen puisse jouer à plein ce rôle dans une conception de la démocratie qui donne primauté à la personne et veut sortir du face à face limité entre citoyen et pouvoirs publics. Ceci renforce la place et le rôle des associations avec des méthodes multiples pour être acteurs, participer aux débats et apporter nos positionnements dans les lieux de concertation [CRSA, CDCDS...], lors de rencontres ou de travaux avec les pouvoirs publics [Conseils généraux, ARS...]. Sans oublier, notre

présence dans les territoires [contrats de territoires, CLS] qui contribue à la construction d'une dynamique collective avec les acteurs locaux.

Développer les alliances et les coopérations

L'Uriopss développe des alliances et des coopérations dans plusieurs registres : avec les adhérents nationaux présents en région autour de l'ARS et au sein de la CRSA ; avec d'autres acteurs associatifs [positionnement collectif sur les indicateurs du Pas-de-Calais , le Collectif Alerte... mais aussi avec les autres têtes de réseau [CPCA Nord - Pas-de-Calais devenue le Mouvement associatif (LMA)] et dans l'ESS régional. A tous ces niveau, il y a eu des rapprochements et des travaux collectifs.

Un autre point majeur est notre appartenance à l'Uniopss depuis sa création. Cette collaboration a de nombreuses dimensions : notre participation aux instances, aux commissions spécialisées, à un plan de restructuration pour un retour de l'Uniopss à un équilibre financier, notre contribution à la redéfinition d'orientations et à la construction d'un projet stratégique (AG de l'Uniopss de juin 2014). Depuis plusieurs années, il y a aussi la coopération inter-Uriopss entre les Uriopss Champagne-Ardenne, Lorraine, Nord - Pas-de-Calais et Picardie, et sous peu l'Uriopss Alsace.

Améliorer notre organisation

Nos orientations politiques impliquent de toujours améliorer notre organisation avec la consolidation de l'équipe de permanents mais aussi en suivant mieux notre présence dans la multitude des lieux de concertation, en organisant mieux la notion de mandats et le lien entre le collectif de l'Uriopss et les personnes mandatées dans les instances locales, départementales, régionales, sectorielles... L'organisation territoriale est cruciale avec des enjeux majeurs dans le suivi entre l'équipe de correspondants territoriaux dans chaque département et l'équipe. Enfin, la vie de nos instances a progressé en évitant les doublons et les recouplements entre les deux entités mais nous pouvons encore améliorer l'implication des administrateurs sur les thématiques et projets menés.

En conclusion, une phrase de Jacques Delors qui souhaitait une Europe qui combine « *la compétition qui stimule, la coopération qui renforce, la solidarité qui unit* ». Cette affirmation vaut également pour notre monde associatif. Elle perd son sens si on occulte l'un des termes. Elle prend tout son sens dans l'alliance des mots et des idées. La compétition existe dans le monde associatif ; il serait vain de la nier. Faisons en sorte qu'elle se joue comme dans le sport dans le respect de règles et dans le respect des autres, qu'elle constitue un stimulant pour progresser dans notre volonté de mieux répondre aux besoins et attentes des plus vulnérables, qu'elle soit un facteur d'innovation. Veillons à ne pas la transformer en une concurrence pour la puissance et en une destruction de la diversité des approches.

Ceci prend toute sa mesure si nous développons les coopérations dans la réflexion, dans l'action sur le terrain, dans la construction des réponses aux besoins et attentes qui demandent une approche transversale des situations et mobilisent des compétences multiples et territoriales. Ces coopérations participent alors au développement social, se vivent dans la solidarité entre associations et dans la solidarité avec les personnes accompagnées par les associations et celles qui sont en attente. Solidarité de toute la société avec ces personnes, nous le souhaitons dans l'élaboration des politiques et dans les échanges avec les pouvoirs publics.

Rapport d'activités de l'Uriopss Nord Pas-de-Calais

Le rapport d'activités 2013 de l'Uriopss, de ses services et secteurs a été diffusé en amont de l'Assemblée générale et est soumis à approbation ce jour.

Les services par Marine Réquillart, directrice adjointe

Depuis plusieurs années, les adhérents de l'Uriopss sont confrontés à un certain nombre d'enjeux qui ont nécessité de renforcer les accompagnements. Il s'agit d'un positionnement des différentes Assemblées générales depuis 2010 qui ont décidé de mobiliser des moyens, à destination :

- des adhérents : fonds de soutien aux projets inter associatifs de territoires et situations de crise,
- de l'équipe Uriopss : abondement du budget formation et mise en place de tutorat en interne.

Les services de l'Uriopss assurent une veille

La permanence juridique (En 2013, 593 demandes [contre 531 en 2012] ont été traitées par la permanence téléphonique pour 174 associations, établissements et services différents). Envoi de 6 circulaires et élaboration de 3 suppléments juridiques. Participation à la rédaction de la partie « mesures sociales » du document conjoncturel.

L'évaluation interne (2013, dernière ligne droite des rapports d'évaluation interne et préparation des évaluations externes, le service Vie Associative a élaboré un avec les textes législatifs, les éléments de méthodes, le positionnement du réseau...).

Le modèle associatif et l'ESS, la place des acteurs associatifs et la reconnaissance du modèle associatif (En 2013, le service Vie associative est venu en appui dans la rédaction de 2 dossiers parus dans le Pont des associations, est intervenu au titre de la CPCPA, lors du forum régional des dirigeants, a participé à un groupe de travail porté par l'APES).

L'alerte des situations à risque (En 2013, enquête auprès des adhérents accompagnés par le CCG afin d'identifier les situations à risques et anticiper toutes difficultés dans le cadre des interventions des comptables avec, sur la base d'indicateurs retenus collectivement, un état des lieux au regard du cadre réglementaire, de la vie associative, de la gestion comptable et financière, des ressources..).

Les nouvelles normes de transactions bancaires dématérialisées (Matinale organisée par le service CCG, avec le CIC, membre du Club des partenaires, afin de préparer les adhérents aux nouvelles normes de transactions bancaires dématérialisées qui évoluent au niveau européen vers la norme SEPA en 2014).

L'Uriopss se mobilise pour représenter le réseau

Les indicateurs de contrôle (Les systèmes d'informations, enjeu dans la rationalisation de l'allocation des financements avec dans la contribution des têtes de réseaux à l'élaboration d'indicateurs dans le Pas-de-Calais et un positionnement politique des instances de l'Uriopss attirant l'attention sur la nécessité de progresser dans une analyse stratégique partagée, de clarifier les règles du jeu et les objectifs...).

Les fonds structurels européens 2014 – 2020 (Mobilisation de l'Uriopss pour participer à la phase de concertation organisée par l'Etat et le Conseil régional dans le cadre de l'élaboration du programme opérationnel 2014 – 2020 avec l'élaboration de 8 contributions).

La formation professionnelle (L'Uriopss contributrice et signataire du contrat d'objectif sectoriel [COS] sanitaire et social).

Les risques psychosociaux (Participation du service juridique-RH aux réflexions de l'observatoire régional sur les risques psycho-sociaux de l'ARS. Enquête auprès des adhérents des services paie et CCG sur la thématique des risques psycho-sociaux).

Les fonctions mutualisées

La gestion de la paie (En 2013, 76 associations adhérentes ont eu recours au plateau technique paie pour une gestion 19 450 bulletins de paie contre 19 148 en 2012. Le service a assuré 2 formations en gestion de la paie sur-mesure à la demande d'adhérents).

Conseil, comptabilité et gestion (Le service CCG constitue un service d'aide à la gestion des adhérents [de la tenue de comptabilité à la production des budgets prévisionnels, révision comptable et élaboration des documents de clôture de l'exercice dans le respect de la réglementation] dans une perspective de long terme ou dans le cadre d'évènements particuliers [remplacement]. Baisse de l'activité en suivi de gestion [-12%] liée à des fusions ou rapprochements malgré l'actualisation des 24 conventions et la formalisation de nouvelles propositions d'intervention).

L'appui en droit social (Depuis 2012, mise en place de conventionnements d'appui au long court en direction d'adhérent bénéficiant d'un appui renforcé de l'Uriopss en termes de veille légale et conventionnelle, de relecture juridique de documents, d'analyse et de conseils par rapport à des situations données en lien avec la gestion du personnel).

La formation des acteurs associatifs

En quelques chiffres (1 428 acteurs associatifs [salariés et bénévoles] et 256 étudiants formés, 113 modules de formation et 215 jours de formation inter associative ou sur-mesure).

La formation professionnelle continue, levier pour accompagner les mutations (En 2013, 102,8 jours de formation ont été mis en place, 684 salariés formés, 21 modules en inter-associatif, 21 modules sur-mesure réalisés chez les adhérents, 6 conventions passées avec des universités et des écoles de formation, 8 sessions de formation dans le cadre d'appels à projet Unifaf, 2 modules réalisés pour les équipes internes de l'Uriopss. Alors que les plans de formations sont contraints, les formations inter associatives se maintiennent avec une augmentation du sur-mesure en direction des adhérents).

Les formations s'inscrivent dans 3 registres principaux (Les spécificités propres au secteur social et médico-social autorisé ; Le pilotage et la gouvernance associative ; La formation, levier pour soutenir la vie associative et le développement social local).

Les accompagnements

En quelques chiffres (47 missions sur mesure à la demande d'adhérents pour 157 jours d'accompagnement, 8 missions d'appui dans le cadre de situations de crise, 3 missions d'appui aux restructurations et 9 missions d'accompagnement à l'évaluation interne).

Les domaines d'intervention (Au-delà des domaines d'intervention repérés, 2013 a été marquée par l'accompagnement de plusieurs fusions faisant appel à une expertise complète intégrant la dimension de pilotage global ainsi que des questions de gouvernance, de droit associatif, de relations partenariales, de management des équipes, de droit social, d'analyse financière. 2013 restera marquée par une forte demande liée aux échéances de l'évaluation interne).

Les moyens déployés (Un renfort au sein du service Vie associative et formation des acteurs et une implication de tous les salariés de l'Uriopss dans les actions de formation et d'accompagnement, avec également le recours à 20 intervenants extérieurs. Des séances de travail collectives régulières pour identifier des besoins des adhérents, rédiger des propositions d'intervention, piloter les accompagnements complexes, capitaliser et mutualiser les productions... Du tutorat, des formations et de l'ingénierie avec notamment la formalisation d'une méthodologie d'appui à la mise en place d'un processus d'évaluation interne et la formalisation d'une méthodologie d'accompagnement dans le cadre de processus de fusions associatives et de création de groupement de coopération sociale ou médico-sociale).

L'Uriopss, une démocratie renforcée par Bruno Delaval, directeur régional

Du coté de ses adhérents

Aujourd'hui, l'Uriopss compte 1 105 associations, établissement et services adhérents (810 dans le Nord, 289 dans le Pas-de-Calais et 6 en Belgique).

26 nouveaux adhérents à l'Uriopss dont 12 associations mono-structures et une association gérant 2 établissements, 11 établissements ou services ont été créés ou régularisés. Il y a eu 27 radiations effectives dont dix-neuf pour cotisations non réglées, trois à la demande de l'adhérent [dix-neuf en 2012], deux suite à une cessation d'activités et trois liées à une fusion ou une reprise [six en 2012]

La répartition par secteur d'activité : 36 % sont issus du secteur des personnes en situation de handicap ; 15 % adultes-insertion ; 11% du secteur personnes âgées ; 11% de la santé ; 11 % de l'enfance ; 9 % de l'aide à domicile ; 3 % jeunes ; 2 % famille et 2 % autres.

Pour une meilleure lisibilité des structures par territoire, une cartographie a été réalisée. Les items privilégiés sont la localisation par commune, la représentation par secteur d'activité et la situation par bassin d'emploi. Des guides territoriaux des associations caritatives ont également été élaborés.

Une vie statutaire riche et dense

Les correspondants territoriaux du Nord ont été nommés et le CDTU Nord installé. La présidente et les vice-présidents ont été élus à cette occasion.

Le conseil d'administration est renouvelé lors de l'Assemblée générale et un nouveau bureau est élu lors du séminaire des instances.

Parallèlement 5 réunions du Conseil d'administration, 8 du CDTU Nord et 6 du CDTU Pas-de-Calais ont été organisées.

Paroles d'acteurs

Fondement du congrès de l'Uniopss, la réflexion stratégique a été à l'œuvre durant toute l'année. Outre les deux ateliers régionaux de prospective « Jeunes et société » et « Associations et monde économique », les administrateurs, lors du séminaire des instances ont abordé : « Evolution des pratiques professionnelles, vers une désinstitutionnalisation ? » et « L'ESS et le fait associatif ».

Investis dans l'organisation du congrès, les présidents d'associations se sont réunis 3 fois. Le tour de table général autour d'un(des) thème(s) permet d'ouvrir le débat et de dégager des consensus, des dissensus qui permettent d'avancer ensemble.

L'ESS avec la future loi sur l'économie sociale et solidaire et l'ESS en Europe a également été suivi avec des points de vigilance et des relations nouvelles qui s'établissent car si l'ESS a un poids non négligeable dans la région, les acteurs sont variés et dispersés. Une mission revient à l'Uriopss, celle d'accompagner ses adhérents, dans la compréhension et la mobilisation des nouveaux outils mis en place par la loi.

Parole de l'Uriopss

La fonction de plaidoyer est majeure dans les actions de l'Uriopss pour porter les aspirations et pratiques innovantes des associations adhérentes mais aussi signaler à l'attention des différentes autorités les problématiques spécifiques et collectives des associations. L'Uriopss a rencontré le préfet de région, le préfet à l'égalité des chances, les directeurs généraux de l'ARS [Daniel Lenoir puis son successeur, Jean-Yves Grall]... Un relai par courrier est assuré avec les positionnements des instances adressés aux institutionnels.

L'Uriopss a été auditionnée par l'inspection générale des affaires sociales [IGAS] sur la démocratie sanitaire et sur le fonds d'intervention régional [FIR].

De la réflexion prospective au groupe technique, les participations de l'Uriopss sont multiples dont la commission consultative de la vie associative de la CPCa, le conseil départemental de l'ESS 62, les comités stratégiques des contrats locaux de santé de l'ARS, le comité des emplois d'avenir, le programme régional des FSE, les groupes de travail de l'ARS ou du Conseil général 62...

De nouveaux déterminants

Le projet de loi sur l'ESS introduit la notion de commercialité en permettant à des entreprises qui poursuivent une utilité sociale d'obtenir le label ESS. De nouvelles possibilités de financement émergent comme le Crowdfunding.

Peu d'Appels à projets ont été lancés mais souvent pour favoriser la restructuration et ne répondent pas aux besoins du développement de l'offre. Toutefois, le décret n°2014-565 du 30 mai 2014 a actualisé les seuils à partir desquels un projet d'extension est soumis à la procédure d'AAP.

Seules les structures qui ont des marges [activité, capacité, finances] peuvent déployer de nouvelles activités. C'est la politique de l'offre proposée qui est retenue sans tenir compte de la demande.

Qu'il s'agisse du parcours résidentiel logement, du parcours d'insertion, du parcours de santé sur un territoire, du parcours des jeunes en difficulté sociale... les politiques sociales se décloisonnent et facilitent la complémentarité entre acteurs.

Le mode Jugaad

L'Uriopss suit les évolutions et les nouveaux challenges et accompagne ses adhérents en matière de développement social local, d'observation sociale et de développement professionnel continu [DPC].

En 2013, elle a réalisé quatre études sur les indicateurs, les conseils de vie sociale dans les ESMS, les référents RSA et sur l'évaluation interne. Elles permettent de mieux connaître les populations, de défendre les intérêts des ESMS et de leur faciliter la vie.

Le suivi attentif

Depuis toujours, l'Uriopss accorde une grande importance à la parole des populations, de ses membres, des professionnels, avec ces dernières années, une interrogation portée par les instances : comment valoriser aux mieux cette(es) parole(s) dans les mandats portés par l'Uriopss ?

Au travers des représentations et mandats, l'Uriopss valorise les pratiques innovantes et les actions associations. Elle porte une réflexion sur le futur des associations, l'intérêt général et l'utilité sociale dans la société.

Communiquer et informer

Le congrès de l'Uniopss : l'affluence des associations venues de toute la France au congrès de l'Uniopss, l'organisation résolument tournée vers les échanges et la participation des acteurs, la présence des différents partenaires, la venue du chef de l'Etat... ont contribué au succès de l'évènement. En amont, le service Communication a informé les adhérents de la région, a participé aux ateliers de prospective régionale qui ont abouti à la rédaction de deux « 4 pages » : « Jeunes et société » et « Le monde économique et les associations », a élaboré avec les services du Conseil général un tiré à part du magazine Nord, a mis en place les relations avec la presse régionale. En aval, a rendu compte du congrès en lien avec les conseillers techniques de l'Uriopss [3s numéros du Pont des associations].

Le centre de ressources documentaires et la veille : arrivée en janvier 2013 d'une nouvelle documentaliste, occasion de refonder certains supports d'informations électroniques et de mettre en place un bulletin d'information sectorielle grâce à une plateforme de veille et un agrégateur de flux permet de mutualiser sur une seule page des sites favoris et des flux d'actualités à partir de plus de 80 sources).

Le site Inter en progression constante (En 2013, 700 informations régionales mises en ligne sur le site avec une progression continue : 654 en 2012, 560 en 2011 ; 500 en 2010 ; 379 en 2009 ; 277 en 2008 soit + 153 % en six ans. Mais aussi 17 705 visites contre 16 043 en 2012 soit 1 475 visites par mois).

La revue de l'Uriopss (Renouvellement de l'agrément du Pont des associations jusqu'en juillet 2018. En 2013 la revue, au travers de ses 9 n° s'est attachée à de nombreux sujets comme le congrès de l'Uniopss, l'Europe et l'ESS, l'inclusion, l'aide aux aidants, la culture et le handicap – et la santé...).

Une nouvelle offre de service (Pour la 2nde année, proposition de 4 formations en communication dans le catalogue de l'Uriopss, mais aussi un service intégré de montage PAO et mise en page (la revue, les catalogues, des programmes...)).

En perspectives pour 2014 : Une réflexion sur la cohérence et la complémentarité des outils de communication – Un développement des formations.

Les territoires par Annette Glowacki, présidente du CDTU Nord et Patricia Dedourge, présidente du CDTU du Pas-de-Calais

Lors de la réunion du CDTU du Nord du 22 mars 2013, Madame Annette Glowacki a été élue présidente, Jean-Louis Playe 1^{er} vice-président et Daniel Leroux 2nd vice-président. Patricia Dedourge est présidente du CDTU du Pas-de-Calais.

Un point est fait sur la stratégie territoriale de l'Uriopss portée par les CDTU et sur les activités en 2013 des ELA dans les 17 territoires de la région.

Les secteurs par les binômes président(e) de commission et responsable sectoriel

Le secteur « personnes âgées » (Jean-Pierre Bultez et Alain Villez)

Les actualités nationales

- Le projet de loi cadre pour l'autonomie
- Les suites des deux plans : Solidarité grand âge et Alzheimer
- La suspension des réformes de la tarification des SSIAD et des EHPAD à l'exception des services d'aide et d'accompagnement à domicile

Les actualités régionales

- Le projet régional de santé
- La mise en œuvre des orientations des schémas départementaux et la question de la convergence des dispositifs et politiques personnes âgées et personnes en situation de handicap

Les activités sectorielles

- Participation aux travaux des comités de suivi de l'aide à domicile installés par les Conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais
- Renouvellement des conventions tripartites EHPAD
- Les mesures médico-sociales du plan Alzheimer [ESAD, PASA, plateformes de répit, MAIA]
- La promotion de lieux de vie collectifs
- La réforme de la tarification des SSIAD
- L'évolution des dispositifs de coordination gérontologique
- L'animation du secteur Personnes âgées de l'Uriopss et les réunions des CODURESPA Nord et Pas-de-Calais

Accompagnement, formation et évènements

- Les partenariats avec les écoles et les universités renouvelés
- La Semaine Bleue sur le thème « Vieillir et agir ensemble dans la communauté »
- Les 5^{ème} assises de l'animation en gérontologie en partenariat avec l'UFCV et l'UDCCAS
- Les fiches pour le site de l'Uriopss

Les perspectives 2014

- La convergence des secteurs personnes âgées et personnes en situation de handicap a été retenue comme objectif prioritaire par le conseil d'administration de l'Uriopss
- Désignation de nouveaux représentants Uriopss suite à l'expiration [juin 2014] des mandats relatifs à CRSA et aux commissions spécialisées de l'ARS.
- L'Uriopss s'engagera en 2014 dans la mise en place de l'outil Trajectoires destiné à fluidifier les parcours de santé en sortie de SSR. Attention particulière à l'expérimentation PAERPA sur le territoire Valenciennois en lien avec le processus d'intégration des dispositifs de coordination de type MAIA, réseaux gérontologiques de santé et CLIC.

Le secteur « personnes en situation de handicap » (Philippe de Berny et Gilles Atmeare)

Les actualités nationales

- Le rapport de Pascal Jacob sur « l'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées
- Le rapport de Patrick Gohet sur « L'avancée en âge des personnes handicapées, contribution à la réflexion »
- Le rapport Jeanney-Vachey a posé les bases d'une prochaine réforme du financement des établissements et services
- Il n'est plus question de faire évoluer la PCH ni d'aller vers une convergence des politiques et d'une prestation unique PA-PH dans la prochaine loi sur l'adaptation de la société au vieillissement
- Sur la base du rapport « Komites », amorce de la professionnalisation des auxiliaires de vie scolaire
- Présentation d'un troisième plan autisme en mai 2013
- AIRe en lien avec la DGCS et la CNSA a lancé une expérimentation sur 6 régions concernant un fonctionnement en dispositif afin de permettre aux jeunes accompagnés de réels parcours de soins

- 1er comité interministériel du handicap [CIH] : affirmation de la position du Gouvernement de lutter contre toute forme de discrimination et d'inclure un volet handicap dans chaque projet de loi

Les actualités régionales

- ARS et CRSA (en 2013 participation à la conférence régionale de santé et de ses deux commissions spécialisées : la CSOMS et la CSP qui se sont réunies 15 fois. A noter l'avis négatif donné par la CRSA et la CSOMS au PRIAC ; la participation aux groupes de travail : santé - précarité, SSIAD personnes handicapées ; l'annonce d'une convention entre l'ARS et les 2 départements)
- Commission régionale de l'Uriopss pour présenter les avancées des différents schémas (12 février)
- Participation aux réunions plénières du comité d'entente régional et aux deux commissions : inclusion professionnelle et scolarisation du CER
- Participation à la démarche d'élaboration des Etats régionaux de l'inclusion et à la conférence sur « l'inclusion dans tous ses états »
- Journée officielle de lancement du CREHPSY, centre de ressources sur le Handicap PSYchique

A l'échelon du département du Nord

- Concrétisation institutionnelle de la politique de convergence avec l'installation de la conférence départementale de l'autonomie
- Participation au comité de suivi des schémas départementaux Personnes âgées et Personnes en situation de handicap et à une réunion d'information concernant la mise en place « d'une tarification nette » pour les établissements accueillant des personnes en situation de handicap, n'incluant plus les contributions des résidents à compter de 2014
- Interrogation sur l'étude sur les SAVS ayant abouti à un appel à candidature pour la création de places de services d'accompagnement médico-social pour personnes adultes handicapées [SAMSAH] par transformation de places de services d'accompagnement à la vie sociale, sans associations sans consultation des têtes de réseaux.
- Stand-by du travail sur l'amélioration de l'organisation de l'accueil temporaire sur le département

A l'échelon du département du Pas-de-Calais

- Le schéma départemental s'inscrit ainsi dans une approche globale et transversale prenant en compte l'accompagnement dans le projet de vie, la vie dans la Cité, l'offre de services, tout en intégrant le parcours de vie des personnes et leurs besoins particuliers.
- Concertation et participation à la démarche de révision du cahier des charges des SAVS et SAMSAH pour élaborer un document d'orientation stratégique
- Confirmation de la volonté de convergence des politiques PA/PH en fusionnant les deux comités de suivi PA et PH
- Stabilisation des relations institutionnelles la Direction de l'autonomie et de la santé par l'instauration de réunions régulières avec « les têtes de réseaux »
- Participation de l'Uriopss au Réseau d'accueil temporaire 62
- Implication au sein du comité inter-associatif de la MDPH

Les activités transversales

- Les référentiels de coûts et d'activités avec dans le Pas-de-Calais la démarche d'élaboration d'un « référentiel qualité » par l'élaboration de référentiels de coûts et d'activités et d'analyse de gestion et 2 territoires, Ternois et Hénin-Carvin expérimentaux
- La convention pluriannuelle d'objectifs avec le Conseil général du Pas-de-Calais avec 2 fiches actions concernant les secteurs PA et PSH : le développement de l'aide aux aidants - mise en place de plateformes – et, la promotion de lieux de vie collectifs pour la vie autonome
- Le club CPOM a travaillé notamment sur l'élaboration de CPOM PA-PH, les indicateurs du Pas-de-Calais, le démarrage de CPOM pour le secteur PSH dans le Nord...
- Participation aux équipes locales d'animation
- Participation de l'Uriopss aux conseils d'administration de plusieurs associations : ASRL, les ateliers Amis et Handyn'action

Accompagnement, formation et communication

- Le conseil auprès d'une 10ème d'adhérents qui ont pu bénéficier d'au moins une demi-journée d'intervention par le biais de leur cotisation.
- Des activités de prestations par le soutien et l'accompagnement d'adhérents pour la révision du projet d'établissement et pour une perspective de fusion.

- Les formations ont concerné la compréhension des évolutions de l'environnement et de la réglementation du secteur médico-social, la fonction de coordinateur de projet individualisé, la bientraitance et la maltraitance
- Les actions de formation initiale engagées se sont poursuivies sur des aspects historiques de la réglementation du médico-social et de la politique du handicap auprès d'étudiants de l'Université de Lille 1, du CRFPE et de l'EESTS
- Mise en place de l'Institut universitaire santé social
- www.uriopss-npdc.asso.fr : 70 fiches ont été élaborées et diffusées sur le site de l'Uriopss.

Les perspectives 2014

- Validation par les instances de l'Uriopss de la mise en place d'actions concernant la convergence des secteurs PA et PSH sur les thématiques de l'aide aux aidants et la promotion de nouvelles formes d'accueil collectif
- Révision des différents mandats relatifs à la conférence régionale de santé de l'ARS et de ses commissions spécialisées
- Poursuite des travaux engagés avec nos partenaires institutionnels : ARS, Conseil général du Pas-de-Calais...

Le secteur « santé » (Sylvaine Herlin et Bruno Delaval)

Les actualités nationales

- Elaboration d'une nouvelle démarche de stratégie nationale de santé [SNS]
- Parution de nombreux rapports : rapport Couty sur « Le pacte de confiance pour l'hôpital » - rapport Cordier sur « Un projet global pour la stratégie nationale de santé » - rapport Philippe Georges sur l'utilité de sauvegarder les centres de santé.
- Lutte contre les inégalités sociales de santé est un objectif majeur de la nouvelle loi de santé
- Territorialisation avec la diversification et la personnalisation de l'offre de soins : le « pacte territoire-santé » de lutte contre les déserts médicaux et les ateliers santé ville
- La tarification de parcours et les enjeux de financement seront au cœur de la PLFSS 2014

Les actions générales et transversales

- ARS Nord - Pas-de-Calais : contributions et participations aux travaux des COPIL devenus comité de suivi : PRS, SROS, SROSMS, PRSM [programme régional de santé mentale], PRAPS, addictologie, télémédecine, éducation à la santé – au groupe de travail de la commission de sélection d'appels à projets – à l'observatoire des risques psychosociaux
- CRSA : participation à la commission permanente et aux plénières de la CRSA – à la commission spécialisée dans la prise en charge et les accompagnements médico-sociaux, présidée par Bruno Delaval – aux autres commissions – aux conférences de territoires
- Participation aux comités de pilotage du GCS Matiss
- Autre, l'appel à projets « pôle régional de compétences »

L'Uriopss avec/pour les adhérents

- Rencontres du directeur général de l'ARS avec les instances de l'Uriopss
- Réunions des adhérents nationaux sur les associations porteuses de projet, l'impact de la mise en concurrence ; les avis de la CRSA ; l'addendum, les contrats locaux de santé et l'évaluation des conférences de territoire.
- L'Uriopss, notamment par ses correspondants territoriaux, associée aux réflexions sur les territoires de santé les contrats locaux de santé

Les contributions, interpellations de l'Uriopss

- Deux contributions sur le programme régional de santé mental
- Interpellation sur l'appel à projets et les CLS
- Plusieurs contributions sur le PRAPS, le PRAAP, la basse vision et l'HAD
- Première auto-saisine de la CRSA à la demande de l'Uriopss sur les réseaux de santé
- Demande du retrait du label AQE

Les activités sectorielles

- Dans le cadre de la stratégie nationale de santé, deux acteurs majeurs des politiques de santé sont venus présenter leurs rapports aux associations adhérentes à l'Uriopss : • le 10 juin [en partenariat avec la Fehap NPDC], Edouard Couty est venu présenter le pacte de confiance à l'hôpital et les suites

de la loi HPST. L'objectif était de formaliser des interrogations en prévision de la rencontre avec Daniel Lenoir, le 10 juillet • le 21 octobre, Philippe Georges sur la situation économique et la place dans l'offre de soins de demain, des centres de santé. Deux articles dans le Pont des associations ont rendu compte de ces deux temps forts respectivement en septembre 2013 et en janvier 2014.

- Réunion le 12 mars de la commission régionale de santé Uriopss
- L'Uriopss défend les réseaux de santé suite à la baisse annoncée de leur financement de 10%
- Réunion des CSI pour examiner le projet de volet HAD du SROS
- Les centres de santé : le lobbying mené en 2012 s'est poursuivi en 2013
- Deux rencontres avec l'AHNAC, GHICL, Hopale et Uriopss
- Participation aux travaux d'élaboration et de relecture, et signature du contrat d'objectifs sanitaire et social

Interventions et auditions

- 9e journée régionale « les soins palliatifs : la vie en tous lieux » 15 mars
- Assemblée générale de Neurodev, 11 juin,
- Conférence de l'Adapt « préparer l'avenir des jeunes avec les jeunes !, 18 novembre,
- 8e assises régionales de l'addictologie Nord - Pas-de-Calais, 12 décembre.
- Audition de Bruno Delaval par la Cour des comptes sur les ARS, la démocratie sanitaire et les relations avec les associations, 19 septembre
- Audition de Bruno Delaval par le cabinet ENO sur le fonctionnement de l'ARS le 23 octobre

Informier les adhérents de l'Uriopss notamment ceux du secteur de la santé

- Six articles consacrés à la santé dans Le Pont des associations
- Site internet : 106 fiches dans le champ de la santé et 30 en social et médico-social portant sur des travaux de l'ARS et de la CRSA

Les formations

- Une formation des bénévoles a été réalisée avec le service Juridique - RH : « Réseaux de santé et baisse des financements », le 10 octobre.

Le secteur Enfance, Jeunesse, Famille (Dominique Demory et Christelle Decat)

Les actualités nationales

- La petite enfance : vaste consultation « Au tour des parents » sur l'accueil de la petite enfance et le soutien à la parentalité avec pointée l'insuffisance de l'offre et de grandes disparités selon les départements qui a abouti notamment à une nouvelle convention d'objectifs et de gestion [COG] 2013/2017 entre la CNAF et l'Etat. [l'Uniopss soutient la construction d'un échelon de gouvernance au niveau régional] ; appel lancé par le Collectif national « Construire ensemble la politique de l'enfance » [CEPE] demandant la co-construction avec l'ensemble des acteurs d'une véritable politique de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- La protection de l'enfance : évaluation de la gouvernance de la protection de l'enfance annoncée pour 2014 ; circulaire précisant les modalités de prise en charge des mineurs isolés étrangers. Ce dispositif de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation a une incidence sur la politique d'accueil de ces jeunes dans les départements. L'Uriopss, membre du comité de pilotage dans le Nord
- La protection judiciaire de la jeunesse : rapport sur l'état de la PJJ, sur le bilan des politiques mises en œuvre, le fonctionnement des services de la DPJJ... ; arrivée de Catherine Sultan au poste de directrice de la PJJ qui en septembre a affirmé sa volonté de renforcer le milieu ouvert et de privilégier la diversification des modes de prises en charge ; réforme de la justice pénale des mineurs ; l'Uniopss soutient l'idée d'une diversification des réponses éducatives et le renforcement de la spécialisation de la justice pénale des mineurs.

Les actualités régionales

La petite enfance

- CDAJE du Nord : poursuites des travaux et participations de l'Uriopss aux groupes de travail [observation, accueil des 2-3 ans...] ; départ de la coordinatrice de la CDAJE du Nord
- Installation de la CDAJE du Pas-de-Calais
- Participation au Collectif « 59/62 Qualité d'accueil pour tous » : production d'un document sur la mobilisation « Au tour des Parents » [COG 2013-2017, scolarisation des enfants de moins de 3 ans...]
- Participation au salon Petit1

La parentalité

- Rapport IGAS sur l'évaluation de la politique de soutien à la parentalité
- Premier comité départemental de coordination des dispositifs de soutien à la parentalité dans le Pas-de-Calais [16 décembre] qui a mis en évidence des dispositifs déployés sur le département [les REAAP, les contrats d'accompagnement à la scolarité, les programmes de réussite éducative, la médiation familiale et les « espaces rencontres »] et préfigure l'animation conjointe des politiques de parentalité et de petite enfance par le sous préfet chargé de la Cohésion sociale, la CAF et le Conseil général
- Réunion du Copil départemental parentalité département du Nord [25 mars]
- Copil REAAP Valenciennes [12 juillet]

La protection de l'enfance

- Pas-de-Calais : nombreuses réunions et groupes de travail à l'échelon départemental, territorial... sur l'application des orientations prioritaires du schéma ; 2 réunions du comité technique de l'observatoire départemental de protection de l'enfance ; plusieurs études sur la population accompagnée par le dispositif d'aide sociale à l'enfance [ELAP], les parcours des bénéficiaires de l'aide sociale à l'enfance, l'AEMO ; réflexion sur la situation des jeunes majeurs et rédaction d'une contribution Uriopss au schéma Enfance-Famille et au Pacte Jeunesse ; participation aux 2 comités de suivi du schéma, aux 2 comités techniques de l'ODPE et aux 3groupes « projet départemental »
- Nord : courrier d'interpellation et de propositions de l'Uriopss sur les liens du département avec les associations [situation de l'ASE, arrêt des CPOM, blocage des crédits, place de la protection de l'enfance dans la démarche publique des territoires...] ; information de la DEF sur le suivi du schéma et 2 RV sur l'actualité [23 octobre et 18 décembre] ; projet de création d'un comité des usagers de la protection de l'enfance ; assemblée plénière ODPE [17 juin] ; 2 réunions préparatoires au comité des usagers de la protection de l'enfance ; en novembre Copil MIE, comité de suivi de schéma et réunion des établissements avec le Conseil général

La protection judiciaire de la jeunesse

- Demande de diagnostic partagé à l'ensemble des acteurs partenaires de la DPJJ, retour attendu courant premier semestre 2014
- Une seule réunion interfédérale organisée par la DirPJJ le 21 novembre, les fédérations d'associations ont fait des propositions afin d'améliorer les échanges entre la Dir PJJ et le SAH
- 19 septembre : nomination de Monsieur Bastien, DirPJJ Grand Nord

La jeunesse

- Poursuite des actions du pacte jeunesse dans le Pas-de-Calais
- Dans le Nord, le vice-président souhaite que les jeunes soient associés à travers une démarche participative intitulée : « Nord : à cœur ouvert avec la jeunesse »

Les temps forts et l'animation des adhérents

- La commission régionale Enfance Jeunesse Famille sur la recommandation de l'ANESM sur « l'évaluation interdisciplinaire du mineur/jeune majeur en cours de mesure ».
- 23 janvier : atelier Petite enfance et Protection de l'enfance du congrès Uniopss à Lille
- Participation aux commissions nationales « Petite Enfance » et « Protection de l'Enfance Jeunesse »
- 11 avril : journée nationale MIE
- Groupe de travail « justice des mineurs » et « mémorandum protection de l'enfance » produit pour l'Uniopss.
- 2 rencontres inter Uriopss Enfance Jeunesse Famille
- 2 réunions organisées avec l'URAFAD des services d'aide à domicile familles : échanges entre associations [reconnaissance de leur place dans le dispositif de protection de l'enfance, problématiques budgétaires, actions collectives]
- Participation à la table ronde [12 septembre] lors de la journée AEMO de la SPReNe et [21 novembre] à la journée GESAD « l'institution tiers : mythe ou réalité »
- animation de la prévention spécialisée dans le département du Pas-de-Calais dans le cadre de l'évaluation interne inter-associative [3 réunions]
- 18 avril, 19 septembre : réunions adhérents Enfance Jeunesse Famille du Nord
- 22 février, 24 octobre : réunion d'adhérents de la prévention spécialisée du Pas-de-Calais

Formations et accompagnements

- Formation auprès d'une AFAD sur « Les grands axes de la politique de protection de l'enfance. La parentalité »
- Formation auprès de l'association ADFAAM 59 sur « Le lien et l'attachement en Protection de l'enfance » et « La bientraitance ».
- Formation auprès de CSAPA sur « De la prévention de la maltraitance à la promotion de la bientraitance »
- Formation auprès d'un SESSAD sur : « L'enfant, sa famille et la famille d'accueil dans le cadre de la protection de l'enfance »
- Accompagnement d'une association en situation de crise

Perspectives 2014

- Vie du réseau : participation de l'Uriopss au 15e anniversaire de « Métamorphose » ; journée de réflexion et d'échanges organisée par l'Uriopss et Colline Accep sur le thème : « Petite enfance : complémentarités associatives en construction pour répondre aux besoins des familles sur les territoires » ...
- Relations institutionnelles : réunion DirPJJ Grand Nord sur le diagnostic partagé sur les modalités d'accompagnements ; comité départemental de l'aide à domicile famille du Nord ; comité de suivi du schéma du Pas de Calais et du Nord...
- Le national au local, à Lille : 7èmes assises nationales de la protection de l'enfance sur le thème « Prévention, prise en charge : face au poids du système, changeons de paradigme » ; assises territoriales du travail social en amont des Etats généraux du travail social

Le secteur « insertion et lutte contre les exclusions » (Gérard Tonnelet et Marine Lemoine)

Les actualités nationales

Suivi du plan quinquennal de lutte contre la pauvreté avec 30 rencontres de présentation territoriales en régions et comme principales mesures mises en œuvre en 2013 : la revalorisation du RSA socle ; l'augmentation des plafonds d'accès à la CMUC ; l'expérimentation d'une « garantie jeunes » pour les 18 à 25 ans [le Pas-de-Calais fait dans la deuxième vague de déploiement pour 2014].

Les actualités régionales

- Ecriture et mise en œuvre du PRAPS Nord - Pas-de-Calais adopté par l'ARS : contribution de l'Uriopss et de ses adhérents dans le cadre d'une démarche inter-associative autour de la continuité des parcours de soins, en apportant leur expertise sur les besoins des populations accueillies dans le champ AHI et les situations rencontrées par les associations du champ « personnes handicapées »
- Réécriture des PDALPD Nord et Pas-de-Calais [fusion avec les PDAHI] : participation de l'Uriopss aux instances de mise en œuvre du PDALPD du Pas-de-Calais [contribution à l'évaluation du PDALPD 2008-2012 et aux réflexions concernant sa fusion avec le PDAHI] ; dans le Nord, le PDALPD adopté en mai 2013 intègre le PDAHI ; participation de l'uriopss participe à l'expérimentation « Territoires pilotes Logement d'abord » menée LMCU ; étude-action sur « Le rôle, les missions et les postures des référents RSA » dans le cadre d'un accompagnement
- Réécriture du PDI du Nord et organisation des Etats généraux de l'insertion : évaluation de l'organisation du RSA dans le Nord par le cabinet ASDO [points faibles et forts de l'offre d'insertion, propositions de leviers pour réformer l'offre d'insertion] ; contribution [avis et propositions des associations] de l'Uriopss aux échanges préparatoires aux Etats généraux de l'insertion organisés par le Conseil général du Nord [10 avril]

Animation du réseau

- Le collectif ALERTE Nord Pas-de-Calais : Gérard Tonnelet élu président ; lancement d'un chantier de refondation d'Alerte en région autour d'un travail sur les personnes isolées et du suivi du plan quinquennal de lutte contre la pauvreté en vue de l'élaboration des indicateurs de suivi nationaux et territoriaux du plan ; journée régionale de suivi du Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté à l'IRTS de Loos en présence de François Chérèque avec en amont des contributions sur l'élaboration d'indicateurs territoriaux, des rencontres dans 4 territoires
- Rencontres du groupe d'appui insertion avec les associations adhérentes sur la réécriture du PDI 59 ; du groupe d'appui participation sur la participation des allocataires du RSA » ; du collectif Logement dans le Pas-de-Calais avec l'organisation d'une journée de travail intitulée « Accompagnement(s) et logement »

- Participation de l'Uriopss aux comités de suivi des deux départements, aux réunions PLES ainsi qu'aux conventions d'orientation. Présence de l'Uriopss dans les équipes pluridisciplinaires, les commissions territoriales d'insertion et les CDIAE du Nord et du Pas-de-Calais.
- Logement et hébergement participation aux différentes instances de pilotages des politiques AHI [comités de pilotage du PDAHI dans le Pas-de-Calais, comités de pilotage et comités techniques du PDAHI dans le Nord]
- Santé-précarité : copilotage du groupe de travail « Santé-Précarité » du PDAHI

La parole des usagers

- Le conseil consultatif régional des personnes accueillies ou accompagnées : en Nord-Pas-de-Calais, instance portée politiquement et de manière conjointe par la Fnars et l'Uriopss
- La participation des usagers dans le Pas-de-Calais : réalisation par l'Uriopss d'une étude sur « la participation des usagers dans le secteur associatif social et médico-social »
- La participation des allocataires du RSA dans les forums permanents de l'insertion du Nord très actifs avec notamment le 19 mars l'organisation de la journée de la solidarité active « Un tremplin pour l'expression » par le forum citoyen de l'insertion [Armentières/Flandre Intérieure].
- Ingénierie juridique, technique et financière des collectifs Roms

Informier et communiquer

- 138 fiches élaborées et diffusées sur le site de l'Uriopss

Les principales perspectives 2014

- Appui aux politiques publiques locales : la loi ALUR, la mise en œuvre du PDI 2014-2017 dans le Nord, l'organisation de temps d'échange et d'information les représentants en CTI et CTT, contribution à la réécriture du PDALPD du Pas-de-Calais.
- Animation du collectif Alerte
- Participation à l'organisation d'un séminaire sur la participation dans le Pas-de-Calais,
- Appui aux forums permanents de l'insertion dans le Nord,
- Soutien aux collectifs d'appui et d'accompagnement des populations Roms.

Le rapport financier par Jean-Marc Carton, trésorier

Résultat d'Exploitation

L'exercice 2013 se solde par un résultat d'exploitation négatif de 88.183 € ; soit :

- 74.157 € pour l'exploitation courante,
- 14.026 € pour l'utilisation de l'enveloppe des fonds dédiés – enveloppe validée à l'AG 2010.

Nous nous retrouvons donc dans une situation que nous n'avions pas connue depuis 7 ans.

Je vous propose de voir cette évolution dans le détail :

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 42.009 € par rapport à 2012 ; soit 1,68 % - ou 6 jours d'activité.

Répartition des charges

Cette augmentation est essentiellement due à l'augmentation des charges de personnel ; ce qui répond aussi à la volonté de tenir les charges externes et de recourir le plus possible à l'interne.

Ainsi, on note :

- L'augmentation de la valeur du point ; qui est passé de 4,643 en 2012 à 4,689 en 2013
- Un effet GVT pour le même montant
- Le versement d'une prime d'intéressement de 19.000 € au titre des résultats de l'année 2012
- La transformation en CDI d'un contrat de professionnalisation pour lancer le CDTU Nord
- La création d'un poste pour le développement des services
- Divers CDD pour surcroit de travail, notamment pour l'organisation du congrès de l'UNIOPSS

A noter également :

- Le versement de notre cotisation à l'UNIOPSS d'un montant de 113.025 € pour notre participation à la vie du réseau national
- Une dotation pour créances douteuses à hauteur de 18.052 € au CCG et une provision pour indemnités de fin de carrière à hauteur de 37.436 €

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont en baisse de 3,5 % par rapport à 2012 ; soit une baisse de 85.109 €

Répartition des recettes

En vous les présentant en 3 catégories : cotisations des membres, prestations de service et subventions externes, on voit que ce sont les prestations de services qui entraînent cette baisse

Les cotisations

Les cotisations s'élèvent à 810.072 € ; en augmentation de 6,4 % sur 3 ans.

Elles représentent 33 % de nos recettes.

Elles sont le révélateur de notre solidarité inter associative et le garant de la liberté de parole de notre union. C'est très important pour les temps agités que nous devrons affronter certainement dans les années qui viennent.

Les prestations de service

Concernant les prestations de services, on peut noter que :

- Les missions d'accompagnement ont doublé en 2 ans et triplé en 3 ans pour représenter un montant presté de 106.390 €
- Le service formation se maintient à hauteur de 120.000 €
- Par contre, avec un montant de 654.106 €, le service CCG est en baisse sensible de 12,7 %.

Avec une perte de 9 dossiers, on mesure directement à l'échelle de notre union les mouvements de concentration et d'absorption qui s'opère dans notre secteur social et médico-social. Après un faux rebond en 2012, les résultats 2013 demandent à regarder de près la situation de ce service.

Les subventions

Preuve de la reconnaissance de la pertinence de notre action collective, les subventions augmentent de 18,4 % en 2013 pour passer à 444.292 €

Le compte de résultat final

Au résultat d'exploitation, il convient de rajouter les résultats financiers de la période et les éventuels résultats exceptionnels :

- Les résultats financiers sont négatifs pour 4.148 €
- Les résultats exceptionnels s'élèvent à 60.790 €. Il faut bien entendre dans ce montant « providentiel » un caractère exceptionnel puisqu'il s'agit essentiellement d'une reprise de provision pour 30.490 € et du rattrapage d'une subvention de 2006 auprès du Conseil Régional.

Pour l'exercice 2013, le cumul de ces résultats permet d'afficher un compte de résultat déficitaire de - 31.541,03 €.

Le bilan

Concernant le bilan de l'URIOPSS, on peut noter les points suivants :

- Il n'y a pas eu d'investissements significatifs en 2013,
- Les immobilisations nettes diminuent par le jeu des amortissements,
- Les fonds propres sont stables,
- Les provisions augmentent en raison des réajustements de la provision pour départs en retraite,
- Les créances diminuent de 27 %
- La trésorerie augmente de 73,8 % : l'URIOPSS n'a pas eu recours aux billets à ordre initialement prévus pour le déménagement entre la rue Patou et Lille Vauban,
- Le fonds de roulement est de 1.049.809 €. Il représente 5 mois de budget.

Report à nouveau

L'affectation suivante du résultat est proposée :

- L'Assemblée générale prend acte du résultat de l'exercice 2013 à hauteur de -31.541,03 €
- L'Assemblée générale prend acte de la consommation des réserves constituées pour le fonds dédié pour un montant de -14.026,16 € sur le compte de réserve pour projets associatifs, et ce conformément aux décisions prises à l'ag DU 30 Mai 2013
- De fait, la réserve pour les actions de formation en direction du personnel est maintenue à hauteur de 15.000 €. Le fonds interassociatif de territoire et situations de crise ressort à 25973,84 € (40.000 € - 14.026,16),

En conséquence, l'Assemblée générale propose d'imputer le résultat final annuel après intégration des fonds dédiés, soit : -31.541,03 € +14026,16 € = -17514,87 € au compte report à nouveau

Après cette affectation, le report à nouveau passerait de 789.866,66 € à 772.351,79 €

Enfin, à la demande de l'association SYDO, qui, suite à sa liquidation, a dévolu à l'URIOPSS des fonds à hauteur de 32.000 €, un fonds dédié spécifique à destination des associations pour personnes âgées et personnes en situation de handicap est créé

En conclusion

Malgré une année déficitaire, la situation est saine,

Avec 33 % de nos recettes, les cotisations des membres que nous sommes sont le signe de notre solidarité et le gage de notre autonomie : c'est très important pour l'avenir

Les services ont eu des fortunes diverses en 2013 :

- Les nouveaux services sont en forte hausse et répondent à de nouveaux besoins des adhérents
- Les services traditionnels sont en stagnation ou en perte de vitesse. Pour ces derniers, ils doivent faire l'objet d'une attention particulière, voire nécessiteront de prendre des mesures adaptatives pour garantir un retour à l'équilibre en 2014.

Certification des comptes par Hugues Defretin, commissaire aux comptes

Hugues Defretin, commissaire aux comptes certifie que « les comptes annuels arrêtés par le Conseil d'administration sont réguliers et sincères et donnent l'image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice ».

Après ces présentations des données budgétaires, le Président propose de passer à l'examen des projets de résolutions et au vote

Présentation des résolutions et vote

Résolution n°1 : Vote des rapports

L'Assemblée générale approuve :

- le procès-verbal de l'Assemblée générale 2012 qui s'est tenue le 30 mai 2013.

L'Assemblée générale approuve :

- le rapport moral du Président
- le rapport d'activité de l'Uriopss portant sur l'exercice 2013, présentés ce jour.

Résolution n°2 : Présentation du résultat

L'Assemblée générale, prend acte du résultat d'exploitation de - 88 183,00 € réparti de la façon suivante :

- résultat d'exploitation : - 74 156,84 €,
- déficit sur actions d'accompagnement : - 14 026,16 € (utilisation des fonds interassociatifs de territoire et situations de crise constitués lors de l'Assemblée générale du 30 mai 2013).

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral du Président, le rapport de gestion du Trésorier et le rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice 2013 qui se solde par un résultat de l'exercice de - 31 541,03 € répartis de la façon suivante :

- résultat d'exploitation : - 88 183,00 €
- résultats financiers : - 4 147,86 €
- résultat exceptionnel : + 60 789,83 €.

L'Assemblée générale donne quitus aux administrateurs.

Résolution n°3 : Affectation du résultat

L'Assemblée générale prend acte du résultat de l'exercice de - 31 541,03 € et de la consommation des réserves constituées pour des actions d'accompagnement des adhérents pour un montant total de - 14 026,16 € sur le compte de réserves pour projets associatifs et ceci conformément aux décisions prises lors de l'AG du 30 mai 2013.

De fait, la réserve pour des » actions de formation en direction du personnel » est maintenue à hauteur de 15 000 €. Le « fond interassociatif de territoire et situations de crise » ressort à 25 973,84 € soit 40 000 € - 14 026,16 € (imputés en 2013).

En conséquence, l'Assemblée générale propose d'imputer le solde, après intégration des fonds dédiés, soit – 31 541,03 € + 14 026,16 € = – 17 514,87 € au compte report à nouveau.

Après cette affectation, le report à nouveau de l'Uriopss passerait de 789 866,66 € à 772 351,79 €.

Résolution n°4 : Fond dédié pour des actions en direction des associations PA et PH

Par ailleurs, à la demande de l'association SYDO qui, suite à sa liquidation, a dévolu à l'Uriopss des fonds pour un montant de 32 200 €, des actions ciblées seront mises en place et dédiées aux associations pour personnes âgées et personnes en situations de handicap.

Les fonds ont été inscrits dans un compte de fonds dédiés spécifique.

Résolution n°5 : Rapport spécial du commissaire aux comptes

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, prend acte de l'absence de convention.

Résolution n°6 : Le service « Conseil comptabilité gestion »

L'Assemblée générale prend acte de la situation budgétaire du service « Conseil comptabilité gestion » et confirme la décision du Conseil d'administration du 15 mai 2014 d'adapter les services à la nouvelle donne économique et aux besoins des adhérents.

OU

et donne mandat au Conseil d'administration afin de prendre toute mesure pour adapter le service aux besoins et aux capacités financières des adhérents, et à la situation globale de l'Uriopss.

Résolution n°7 : Ratification des désignations

L'Assemblée générale ratifie la cooptation :

- par le Conseil d'administration de l'Uriopss de Mme Christine DUCOURANT de l'AGSS UDAF en remplacement de M. Serge MARCHAND de l'ADAR Flandre maritime, démissionnaire
- par l'Ahnac de M. Dominique DIAGO en remplacement de M. Mohamed ABDELATIF
- par la Fondation d'Auteuil de M. Pierre SATTLER en remplacement de M. Olivier PONS
- par l'IFAR de M. Francis REMBOTTE en remplacement de M. Denis VANLANCKER.

Résolution n°8 : Le mandat

En raison de l'importance et de la nécessaire pertinence des positionnements du réseau au sein des différents lieux de représentation, l'Assemblée générale décide la mise en place d'une lettre de mandat, document d'engagements réciproques entre l'Uriopss et la personne mandatée.

Toutes les résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Le Président remercie les participants et, tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, lève la séance.